

## 1 RESULTAT BUDGETAIRE

Le budget 2013 de la Commune de Morges prévoit un déficit de CHF 5'931'593 millions, en hausse par rapport au budget 2012 de CHF 1.2 million. Il est marqué par des faits importants :

- la **facture sociale**<sup>1</sup> pèse de plus en plus lourd sur le ménage communal. En 2012, le nombre de personnes disposant d'un revenu en dessous du seuil vital (revenu d'insertion) et de personnes arrivant en fin de droit de chômage s'est multiplié, entraînant une forte augmentation des dépenses en faveur de l'aide sociale. Cette tendance va se poursuivre en 2013. En outre, la réforme de la péréquation intercommunale vaudoise, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011, a fait l'objet d'une correction de la facture sociale communale qui se traduit par une augmentation pérenne, correspondant à 0.37 point d'impôt. L'impact financier est considérable pour la Commune : une augmentation de la facture sociale de CHF 1.9 million par rapport au décompte définitif 2011. En plus, l'acompte 2013 pour la péréquation intercommunale renchérit de CHF 200'000;
- la **réforme policière** (Loi sur l'organisation policière vaudoise - LOPV), avec la création de la Police Région Morges (PRM), engendre pour la Commune de Morges une augmentation de charges d'environ CHF 1.2 million. Contrairement aux attentes, la bascule de 2 points d'impôt du Canton aux communes ne finance pas le coût de cette régionalisation et la participation à la sécurité de base cantonale;
- la mise en application du concept de la **taxe au sac**, en principe dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, sera soumise cet automne au Conseil communal. Elle nécessite la mise en place d'un mécanisme pour assurer le recouvrement de la taxe et les mesures d'accompagnement. Etant donné que la Commune entend restituer à la population une partie des coûts de la taxe au sac, les effets financiers de l'introduction de cette taxe restent neutres pour le budget communal. Cette restitution se fera sous forme d'une baisse du taux d'imposition de 1 point;
- déterminante pour les revenus fiscaux, la **croissance économique**, dont on attendait un ralentissement durant l'hiver 2011/2012, a été soutenue par la demande intérieure. Cependant, l'économie intérieure n'arrive plus à compenser les déficiences de certains secteurs. Ainsi, le ralentissement économique attendu risque de se produire pour la deuxième partie de l'année 2012 et de se répercuter sur l'année 2013. De ce fait, les prévisions des recettes fiscales ont été établies de façon prudente, en particulier en ce qui concerne les personnes morales;
- la Municipalité propose, dans l'arrêté d'imposition 2013, de relever le **taux d'imposition** communal de 4 points pour financer la forte augmentation des dépenses liées au coût social et à la sécurité publique. Ce budget tient déjà compte de cette proposition d'augmentation représentant un revenu de CHF 2'560'000. Les détails de cette augmentation sont exposés au point 3 ci-après.

L'ensemble du budget de fonctionnement 2013 subit une augmentation de CHF 6.9 millions (+5.8%) pour les charges et de CHF 5.6 millions (+4.9%) pour les revenus. Il est donc particulièrement tendu, notamment en raison du coût de la politique sociale cantonale qui doit faire face à des reports de charges de la Confédération ainsi qu'au vieillissement de la population, et de la sécurité publique dont les tâches sont de plus en plus complexes pour répondre aux demandes de la population.

---

### 1 La facture sociale comprend 6 régimes qui sont :

1. Prestations complémentaires AVS / AI et l'aide aux personnes hébergées en EMS (35.5 %)
3. Revenu d'insertion et participation cantonale à l'assurance chômage et Hospitalisation d'urgence (31.5 %)
5. Avances sur pensions alimentaires, PC familles, rente-pont (4 %)

2. Subsidés aux primes d'assurance maladie (8 %)
4. Subventions et aides aux personnes handicapées (16 %)
6. Bourses d'études et d'apprentissage (5 %)

Le tableau 1 ci-après présente le budget par dicastère.

Tableau 1

| Dicastère       | Budget 2013        |                    | Budget 2012        |                    | Diff. B2013/B2012 |           |                  |           | Comptes 2011       |                    |
|-----------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------|-----------|------------------|-----------|--------------------|--------------------|
|                 | Charges            | Revenus            | Charges            | Revenus            | Charges           | Revenus   |                  |           | Charges            | Revenus            |
| 1 AGCP          | 11'264'000         | 3'996'240          | 10'929'725         | 3'793'800          | 334'275           | 3%        | 202'440          | 5%        | 10'377'992         | 4'138'493          |
| 2 FAIG          | 21'565'075         | 69'745'240         | 17'248'434         | 63'157'836         | 4'316'641         | 25%       | 6'587'404        | 10%       | 17'631'338         | 66'590'075         |
| 3 SP3           | 6'736'080          | 1'072'900          | 9'714'640          | 5'527'200          | -2'978'560        | -31%      | -4'454'300       | -81%      | 8'800'184          | 5'605'900          |
| 4 PAT           | 16'679'311         | 11'917'199         | 16'824'719         | 11'820'939         | -145'408          | -1%       | 96'260           | 1%        | 16'316'969         | 11'887'959         |
| 5 IEEP          | 28'069'340         | 24'105'170         | 26'508'445         | 20'792'760         | 1'560'895         | 6%        | 3'312'410        | 16%       | 25'123'843         | 19'761'457         |
| 6 JSSL          | 35'820'221         | 8'120'315          | 32'420'678         | 8'309'370          | 3'399'543         | 10%       | -189'055         | -2%       | 28'493'931         | 8'338'685          |
| 7 ATD2          | 5'218'030          | 463'400            | 4'841'800          | 399'850            | 376'230           | 8%        | 63'550           | 16%       | 4'268'197          | 495'603            |
| <b>Total</b>    | <b>125'352'057</b> | <b>119'420'464</b> | <b>118'488'441</b> | <b>113'801'755</b> | <b>6'863'616</b>  | <b>6%</b> | <b>5'618'709</b> | <b>5%</b> | <b>111'012'454</b> | <b>116'818'173</b> |
| Excédant        |                    | 5'931'593          |                    | 4'686'686          |                   |           | 1'244'907        | 27%       | 5'805'718          |                    |
| 8 EXTRA         | -                  | -                  | -                  | -                  | -                 |           | -                |           | 6'098'203          | 5'790'938          |
| <b>Excédant</b> |                    | <b>5'931'593</b>   |                    | <b>4'686'686</b>   |                   |           | <b>1'244'907</b> |           | <b>5'498'454</b>   |                    |

## 2 CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement progressent de CHF 6.9 millions par rapport au budget 2012 pour atteindre CHF 125'352'057. La comparabilité des chiffres est cependant restreinte en raison des changements importants mentionnés en préambule. En ce qui concerne la création de la PRM, cette dernière travaille désormais sous mandat de prestations et facture les tâches de police et optionnelles aux communes membres. Le tableau 2 ci-après présente les charges par nature.

Tableau 2

| Charges par nature                          | Budget 2013        |             | Bugdet 2012        | Diff. B2013/B2012 |           | Comptes 2011       |
|---|--------------------|-------------|--------------------|-------------------|-----------|--------------------|
|   | CHF                | en %        |                    | CHF               | en %      |                    |
| 30 Autorités et personnel                   | 28'240'215         | 22.5%       | 34'089'770         | -5'849'555        | -17%      | 32'104'525         |
| 31 Biens, services et marchandises          | 20'956'496         | 16.7%       | 22'358'610         | -1'402'114        | -6%       | 20'196'556         |
| 32 Intérêts passifs                         | 1'501'125          | 1.2%        | 1'671'630          | -170'505          | -10%      | 1'817'452          |
| 33 Amortissements                           | 8'638'541          | 6.9%        | 9'123'250          | -484'709          | -5%       | 12'472'376         |
| 35 Rbts, part. et subv. collectivités publ. | 46'001'032         | 36.7%       | 33'617'857         | 12'383'175        | 37%       | 32'696'733         |
| 36 Aides et subventions                     | 12'596'343         | 10.0%       | 11'007'914         | 1'588'429         | 14%       | 9'330'652          |
| 38 Attributions fonds/financements spéciaux | 3'292'860          | 2.6%        | 2'812'670          | 480'190           | 17%       | 5'498'203          |
| 39 Imputations internes                     | 4'125'445          | 3.3%        | 3'806'740          | 318'705           | 8%        | 2'994'160          |
| <b>Total charges</b>                        | <b>125'352'057</b> | <b>100%</b> | <b>118'488'441</b> | <b>6'863'616</b>  | <b>6%</b> | <b>117'110'657</b> |

**30 Autorités et Personnel.** Avec un effectif de 272 personnes, sans le personnel de police, l'Administration communale compte parmi les grands employeurs de la Commune. Si les charges de personnel diminuent en valeurs absolues par rapport au budget 2012 en raison du transfert du personnel de police à la PRM, elles subissent une augmentation effective de CHF 0.9 million. Cette dernière est liée à la fluctuation du personnel, l'indexation des salaires, aux obligations statutaires et à l'augmentation de charges sociales. Le tableau en page 103 présente l'évolution des effectifs de la Commune.

**31 Biens, services, marchandises.** Le budget de charges liées à l'achat de biens, services et marchandises montre une diminution de CHF 1.4 million. Celle-ci s'explique par le transfert des charges relatives à ce chapitre à la PRM de l'ordre de CHF 1.2 million. Hormis ce transfert, on constate une baisse en général de CHF 180'000.

**32 Intérêts passifs.** Même avec l'augmentation de la dette en 2013, la charge d'intérêts n'augmentera pas en raison des taux bas dont la Commune pourra bénéficier lors de la conclusion des nouveaux emprunts. Elle devrait au contraire diminuer de CHF 170'000. La stratégie de gestion, qui consiste à privilégier les taux courts pour une partie des nouveaux emprunts, sera maintenue.

**35 Remboursements et subventions à des collectivités publiques.** Ce chapitre montre un accroissement de charges de CHF 12.4 millions (+37%) par rapport au budget 2012, dont (1) une nouvelle dépense de CHF 5.1 millions correspondant à la participation de la Commune à la PRM y compris les honoraires de prestations pour les tâches optionnelles, (2) une augmentation de CHF 3 millions de la facture sociale et (3) une augmentation de l'alimentation de la péréquation intercommunale, y compris la facture de la réforme policière, de CHF 4.2 millions. Cette dernière est compensée à hauteur de CHF 2.8 millions par une augmentation du retour de péréquation comptabilisée au chapitre 45.

**36 Aides et subventions :** La participation de la Ville de Morges aux transports publics de Morges et environs (TPM) subit de nouveau une hausse de CHF 220'000, justifiée par l'amélioration de prestations apportées au réseau de transports publics. En outre, l'introduction de la taxe au sac sera accompagnée de mesures sociales. Dans ce cadre, il est prévu de distribuer des sacs à la charge de la Commune à hauteur de CHF 298'000. Par ailleurs, une prime d'encouragement qui se monte à CHF 684'000 est prévue du côté des aides individuelles.

### 3 REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Les revenus de fonctionnement sont prévus d'augmenter de 4.9% ou CHF 5.6 millions par rapport au budget 2012 pour atteindre CHF 119'420'464 millions. Le tableau 3 ci-après présente les revenus par nature.

Tableau 3

| Revenus par nature   | Budget 2013        |               | Budget 2012        | Diff. B2013/B2012 |           | Comptes 2011       |
|--|--------------------|---------------|--------------------|-------------------|-----------|--------------------|
|  | CHF                | en %          |                    | CHF               | en %      |                    |
| 40 Impôts  | 54'464'800         | 45.6%         | 51'113'550         | 3'351'250         | 7%        | 52'897'667         |
| 41 Patentes, Concessions                                     | 636'500            | 0.5%          | 575'500            | 61'000            | 11%       | 690'910            |
| 42 Revenus du patrimoine                                     | 12'008'614         | 10.1%         | 13'609'449         | -1'600'835        | -12%      | 14'115'131         |
| 43 Taxes, émoluments et produits de ventes                   | 26'317'670         | 22.0%         | 26'849'968         | -532'298          | -2%       | 28'015'396         |
| 44 Parts recettes cant. Sans affectation                     | 1'263'300          | 1.1%          | 1'000'000          | 263'300           | 26%       | 1'493'850          |
| 45 Part. et rbts collectivités publiques                     | 17'373'982         | 14.5%         | 14'606'186         | 2'767'796         | 19%       | 16'702'756         |
| 46 Autres prestations et subventions                         | 2'438'003          | 2.0%          | 1'478'762          | 959'241           | 65%       | 1'077'591          |
| 48 Prélèvements s/fonds et financement spéciaux <sup>2</sup> | 792'150            | 0.7%          | 761'600            | 30'550            | 4%        | 4'621'650          |
| 49 Imputations internes                                      | 4'125'445          | 3.5%          | 3'806'740          | 318'705           | 8%        | 2'994'160          |
| <b>Total revenus</b>   | <b>119'420'464</b> | <b>100.0%</b> | <b>113'801'755</b> | <b>5'618'709</b>  | <b>5%</b> | <b>122'609'111</b> |

**40 Impôts.** La Municipalité présente dans l'arrêté d'imposition 2013 une augmentation du taux d'imposition de 4 points. Cette augmentation est la somme de deux propositions :

- une augmentation du taux d'imposition de 5 points pour financer la hausse des coûts liés à la facture sociale et la péréquation intercommunale ainsi qu'à la Police Région Morges (PRM);
- une baisse du taux d'imposition de 1 point pour restituer à la population une partie des coûts de la taxe au sac.

Le tableau 4 ci-après présente les recettes fiscales liées au taux d'imposition.

Tableau 4

| Recettes fiscales                   | Budget 2013       | Budget 2012       | Diff. B13/B12    | Comptes 2011      | Diff. B13/C11    |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|------------------|
| <b>Taux d'imposition</b>            | <b>72.5</b>       | <b>68.5</b>       |                  | <b>66.5</b>       |                  |
| Revenu personnes physiques          | 31'525'000        | 29'545'000        | 1'980'000        | 27'398'040        | 4'126'960        |
| Fortune personnes physiques         | 4'535'000         | 4'270'000         | 265'000          | 3'248'037         | 1'286'963        |
| A la source                         | 2'185'000         | 2'040'000         | 145'000          | 2'895'247         | -710'247         |
| Etrangers sans activité             | 520'000           | 490'000           | 30'000           | 450'790           | 69'210           |
| Prestations en capital              | 460'000           | 565'000           | -105'000         | 237'279           | 222'721          |
| Bénéfice personnes morales          | 6'730'000         | 6'845'000         | -115'000         | 10'483'250        | -3'753'250       |
| Capital personnes morales           | 390'000           | 370'000           | 20'000           | 554'149           | -164'149         |
| <b>Recettes fiscales selon taux</b> | <b>46'345'000</b> | <b>44'125'000</b> | <b>2'220'000</b> | <b>45'266'792</b> | <b>1'078'208</b> |
| <b>Impôt par point</b>              | <b>639'241</b>    | <b>644'161</b>    | <b>-4'919</b>    | <b>680'704</b>    | <b>-41'462</b>   |
| Habitants au 31.12                  | 15'740            | 15'800            |                  | 14'860            |                  |
| <b>Impôt par point et habitant</b>  | <b>40.6</b>       | <b>40.8</b>       |                  | <b>45.8</b>       |                  |

Le budget 2013 montre un accroissement général des recettes d'impôts liées au taux, dont la part correspondant à la hausse du taux d'imposition est estimée à CHF 2.6 millions. Hormis la hausse du taux, les recettes fiscales provenant des personnes physiques évolueront peu par rapport à 2012. Ceci s'explique par le fait que l'évolution démographique importante pour 2012 ne s'est pas produite. En effet, la construction attendue d'un plus grand nombre de logements n'a actuellement pas abouti. Ceci se répercutera sur l'année 2013 dont l'accroissement de la population devrait être plus fort que les années précédentes. En outre, l'indice suisse des salaires montre une hausse effective des salaires au premier semestre 2012. Les experts annoncent également une augmentation générale des salaires, mais qui ne sera pas égale dans tous les secteurs.

Quant à l'établissement du budget des revenus provenant de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, la difficulté réside dans la prévision de l'évolution des bénéfices des entreprises morgiennes dans un contexte économique particulièrement complexe et incertain. De ce fait, la prévision des recettes fiscales émanant des entreprises a dû être revue à la baisse en raison des incertitudes liées aux perspectives économiques.

Enfin, la valeur budgétée du point d'impôt diminue légèrement pour atteindre CHF 639'241 ainsi que celle du point d'impôt par habitant recule à CHF 40.6.

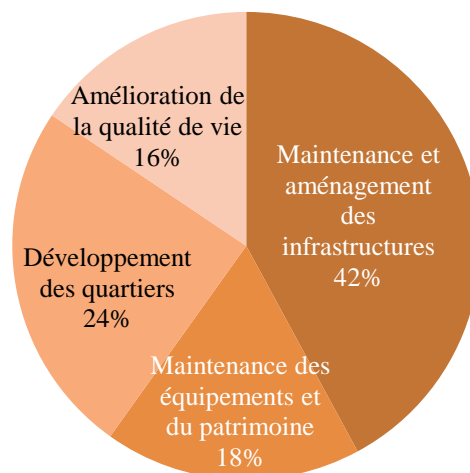
**42 Revenus du patrimoine.** Les revenus provenant des places de stationnement étant désormais encaissées par la PRM dans le cadre du mandat de prestations, la somme des revenus affiche une diminution de CHF 1.5 million par rapport au budget 2012. Sans tenir compte des effets financiers liés à la PRM, les revenus du patrimoine sont en légère progression de CHF 150'000.

**43 Taxes, émoluments, produits des ventes.** Les amendes d'ordre, auparavant comptabilisées dans ce chapitre, sont également perçues directement par la PRM. Par contre, la taxe forfaitaire pour la gestion des déchets, qui est l'une des composantes de la nouvelle taxe au sac, sera comptabilisée dans ce chapitre. Pour 2013, elle est budgétée à CHF 1 million. Lesdits mouvements se soldent par une diminution globale des recettes du chapitre de CHF 0.5 million.

**45 Participations et remboursements collectivités publiques.** Dans ce chapitre, on constate une progression des revenus de CHF 2.8 millions par rapport au budget 2012, grâce au retour de péréquation. Comme mentionné, l'alimentation du fonds de péréquation a subi une forte hausse qui a pour conséquence un retour plus important sans toutefois compenser la hausse de l'alimentation.

#### 4 DEPENSES D'INVESTISSEMENT ET AUTOFINANCEMENT PLANIFIES

Les dépenses d'investissement nettes pour 2013 sont budgétées à CHF 29.3 millions. Le graphique ci-après montre la répartition des investissements dans quatre catégories principales.



Dans un effort de limiter les dépenses d'investissement, la Municipalité a, comme les deux années précédentes, seulement autorisé les investissements de première priorité définis selon le plan des dépenses d'investissement 2013-2017 de la Commune. Ainsi, l'année 2013 verra se dérouler les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville. En plus de l'aménagement des infrastructures du quartier En Bonjean, qui est actuellement en cours, deux autres chantiers (En Orjuz/Pré-Maudry et ch. du Carroz, de la Burtignière et av. des Grandes-Roches), en attente de décision devant le Conseil communal, devraient débiter prochainement. Du côté des investissements du patrimoine financier, l'acquisition de la parcelle N° 659, qui permettra la construction du giratoire de la Tour, a été accepté par le Conseil communal. Le détail des dépenses d'investissement du patrimoine administratif et financier est présenté aux pages 99 à 102.

Tableau 5

|                      | Budget<br>2013 | Budget<br>2012 | Diff.<br>2013/2012 | Comptes<br>2011 | Diff.<br>2013/2011 |
|----------------------|----------------|----------------|--------------------|-----------------|--------------------|
| Investissements nets | 29'388'875     | 20'065'988     | 9'322'887          | 8'758'204       | 20'630'671         |
| Autofinancement      | 5'207'658      | 6'487'634      | -1'279'976         | 18'847'383      | -13'639'725        |

En raison du déficit inscrit au budget 2013, moins d'un cinquième des dépenses d'investissement pourront être autofinancées. Le solde sera couvert par de nouveaux emprunts, qui sont prévus de passer de CHF 52.75 millions au 31.12.2012 à CHF 73.75 millions au 31.12.2013.

## 5 CONCLUSION

L'établissement du budget 2013 s'est avéré particulièrement difficile. Malgré les efforts visant à maintenir stables les charges de fonctionnement, le déficit budgétaire 2013 atteint le niveau élevé de CHF 5'931'593. La facture sociale, dont la progression est préoccupante, coûte de plus en plus cher aux collectivités publiques. Il en va de même pour la sécurité publique dont les tâches deviennent de plus en plus complexes. A ce contexte se greffe une conjoncture en demi-teinte qui va perdurer en 2013.

Dans ce contexte, la Municipalité a le devoir de prendre les mesures permettant d'assurer la stabilité financière de la Commune à long terme. Ainsi, après 18 ans de parfaite stabilité fiscale, la Municipalité propose de revoir à la hausse le taux d'imposition de la Commune de 4 points, de 68.50 à 72.50 points. La Municipalité tient également à montrer sa volonté d'optimiser l'allocation des ressources communales et s'engage à rechercher des économies pérennes correspondant à 1 point d'impôt pour le budget 2014. Pour être efficaces, ces économies ne peuvent être réalisées dans le cadre d'un régime d'austérité et de précipitation, mais nécessitent une analyse approfondie et sérieuse des dépenses ainsi que des recettes non liées à l'impôt. Cette analyse sera effectuée début 2013, en collaboration entre la Municipalité et tous les services communaux.

L'attractivité de notre Commune dépend de la qualité de son territoire et la Municipalité doit se donner les moyens de la préserver. Les projets de construction de logements en cours engendreront une croissance démographique plus importante que les années passées et favoriseront les rentrées fiscales. En revanche, le développement des quartiers de La Longeraie, et particulièrement de Morges Gare-Sud, permettra un nouvel essor pour les commerces et les entreprises.

L'autofinancement généré par les activités communales reste positif. La Commune poursuivra ainsi la mise en œuvre de ses projets d'investissement tout en maintenant son endettement brut en dessous de la moyenne vaudoise. Ce dernier est évalué pour la Commune de Morges à CHF 5'294 par habitant à fin 2013 (CHF 4'210 en 2011) alors que la moyenne des 7 plus grandes communes du Canton de Vaud (sans Lausanne) se situe à CHF 5'625 pour 2011.

En conclusion, la Municipalité s'engage à porter ses efforts sur une gestion rigoureuse des finances communales et sur la réalisation de projets pour assurer le dynamisme de la Commune.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- après avoir pris connaissance du projet de budget ordinaire pour 2013 et du préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la Commission des finances chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter le budget ordinaire de la Commune pour 2013 présentant un excédent de charges de CHF 5'931'593;
2. de prendre acte du budget des dépenses d'investissement avec les réserves qu'il comporte.

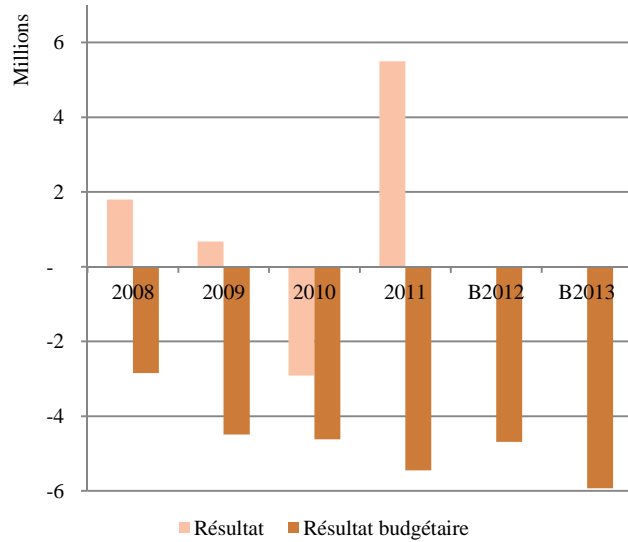
Adopté par la Municipalité dans sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 2012.

au nom de la Municipalité  
la vice-présidente le secrétaire

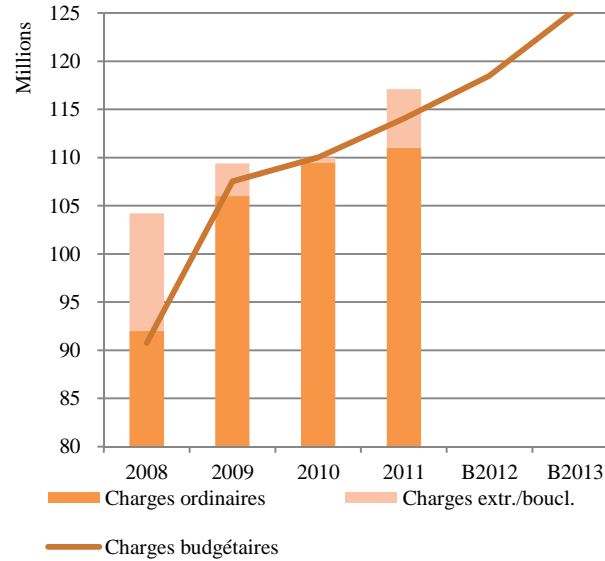


Sylvie Podio Giancarlo Stella

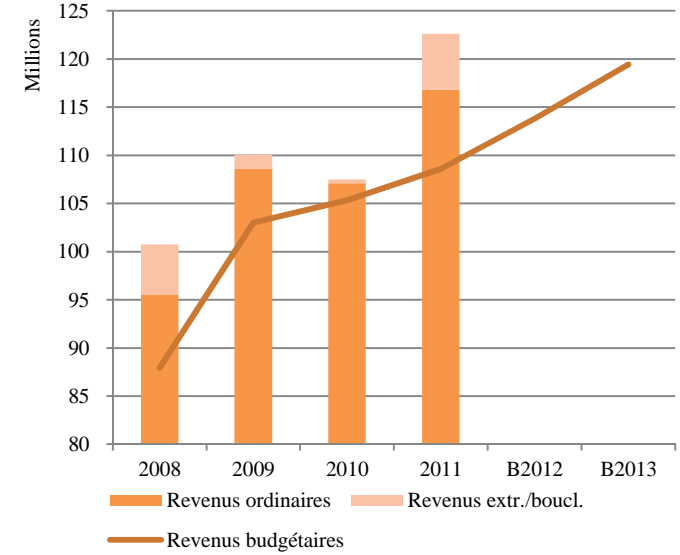
Comparaison: résultat versus budget



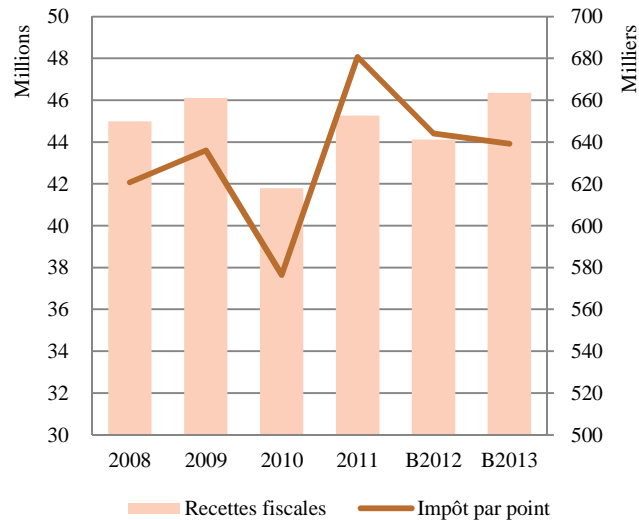
Evolution des charges



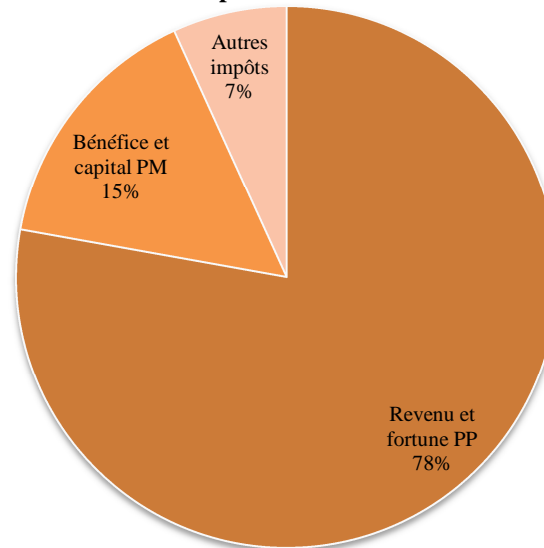
Evolution des revenus



Evolution des recettes fiscales liées au taux



Impôts liés au taux



Investissements et autofinancement

